

Annexe 1

Carte délimitant le territoire du « Parc naturel Cœur de Condroz »

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 décembre 2023 portant approbation de la création du « Parc naturel Cœur de Condroz »

Namur, le 7 décembre 2023.

Le Ministre-Président,

E. DI RUPO

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,

C. TELLIER